

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 7

Artikel: Le boulet : (fin)
Autor: Moléri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pierro Isaa et la Margotton.

Ai-vo z'âo z'u cognu la fenna à Pierro-Isaa, dè Velâ-Tiècèlin?... L'est onco clliaque qu'étâi 'na rude crêse, adé à mormottâ et à gongounâ s'n'hommo que n'étâi pardié pas 'na crouie dzein, bin lo contréro; mâ laissivè portâ lè tsaussès à la Margotton et le lâi fasâi vairè lè z'étâilès.

Pierro Isaa, que n'avâi pas on gros trafi, maquignênâvè decé, delé; ne lâi tsaillessâi pas qu'atsetâ et roudâvè lè fâirès po vairè se n'iaivâi pas onna rosse, on anohire âo bin on vilho bocan à ravaudâ et quand revegnâi à l'hotô l'étâi sû que sa fenna lâi farâi la potta dè cein que pâyivè trâo tchai. — Eh! à Dieu mè reindo s'on pâo mettrè tant d'ardeint po on n'héga dinsè, se le desâi quand revegnâi avoué on tsévau; l'és pe rouûta què la bête. Enfin quiet! ne poivè pas reveni on iadzo sein adé ourè: l'est trâo tchai, quand bin soveint l'étâi la mâiti po rein.

On dzo que l'étâi z'u à la fâire dè Mâodon, ye trovâ su la fâire dâi caions on galé petit portset, qu'étâi lo derrâi d'on trouppé, kâ ti lè z'autro étiont veindus et lo marchand avâi couâite dè s'ein débarrassi; assebin Pierro Isaa lo pu atsetâ quasu po rein. Po stu iadzo, se sè peinsâ, sarâi bin la nortse se noutra maitra lo trâovè trâo tchai et tracivè contrè la mâison tot conteint d'avâi fé 'na bouna patse. L'avâi met la cordetta à la piauta dâo caïenet et l'avâi prâo mau à lo féré allâ, que cein lâi baillâ la sâi et que s'arretâ à la pinta à s'n'ami François po bâire quartet.

— Eh quin galé bétion t'as quie atsetâ! que lâi fe lo carbatier; diéro as-ton cein pâyi?

— Dozè francs.

— Dozè francs! mâ l'est po rein, vaut 5 piècs coumeint on batz.

— Binsu. Eh bin tot parâi ma fenna, qu'est tant pegnetta, vâo trovâ qu'é trâo pâyi.

— N'ia pas moïan! Eh bin dis-lâi que te l'as robâ.

— Tai! vouaïque onco on idée. M'einlêvine se lo lâi dio pas.

Ein arveint que fe à l'foto, tandi que l'einfâtâvè son pouai dein lè z'éboitons, sa fenna que sè trovâvè quie lâi fâ: Lo bon san que te t'és onco laissi eindieusâ! Diéro as-tou pâyi cé affèrè?

— Oh! câise-tè! ne l'é pas pâyi, l'é robâ.

Vo crâidè petètrè que la Margotton l'est restâie motsetta? eh bin nefâ. L'arâi mi âmâ ètrè pelâie dévânt què d'ètrè d'accoo avoué Pierro-Isaa, et le lâi fâ de n'air dè reproudzo:

— Eh bin! dû que t'as tant fé què dè lo robâ, savâ-tou pas lo robâ pe gros!

LE BOULET

(fin)

— Didier, le pardon rapproche, et nous devons vivre séparés. Eloignée de vous, si je ne pardonne pas, joublierai peut-être.

— Ah! Marguerite, vous êtes sans pitié! s'écria Didier avec désespoir.

Cet entretien, sans issue favorable, devenait pénible pour l'un comme pour l'autre; Blanche l'interrompit en accourant du dehors? elle avait été jouer avec le petit voisin Bastien.

Didier fut saisi d'admiration à la vue de cette blonde enfant si jolie, si rose, si gracieuse.

— Voyez l'imprudent!... Comme elle a couru!... Comme elle a chaud! dit Marguerite en essayant le front de Blanche, qui s'était jetée dans ses bras. Pourquoi ne pas avoir attendu Catherine, mademoiselle?

— Pour revenir plus tôt près de toi, petite mère, fit Blanche de sa voix la plus câline; oh! ne gronde pas ta fille chérie.

— Sa fille!... la mienne aussi, pensa Didier en dévorant Blanche des yeux.

Il fut alors aperçu de l'enfant:

— Maman, vois donc cet homme... Comme il me regarde?

Didier s'approcha de Blanche; il avait de la peine à contenir son émotion:

— Est-ce que je vous ai effrayée, belle petite?

— Non, répondit Blanche, je n'ai point peur; vous n'avez pas l'air méchant.

— Merci, enfant, merci!

Et remarquant l'air inquiet et contrarié de Marguerite, Didier lui dit à voix basse:

— Rassurez-vous; j'aurai la force de me taire; elle ne saura pas qui je suis,

— Je comprends ce que vous devez souffrir, répondit Marguerite d'autant plus glaciale en apparence qu'elle sentait une émotion plus vive la gagner intérieurement et lui rendre, en usant ses forces, la lutte plus difficile; mais il vaut mieux, en effet, ne pas aggraver, par une révélation inopportune, une situation déjà fort pénible.

Didier attendait sans doute une réponse moins décourageante, car son cœur se gonfla, et de ses paupières s'échappa, malgré ses efforts pour la retenir, une larme aussitôt essuyée; mais bientôt, ne pouvant plus résister aux sentiments qui l'agitaient, il reprit d'un ton suppliant:

— Je ne vous demande qu'une grâce, madame...

Il se prosterna devant Marguerite:

— Cette grâce, je vous la demande à genoux.

L'embarras de Marguerite devint extrême:

— Monsieur!... Que faites-vous?...

— Je ne me relèverai pas avant que vous m'ayez permis d'embrasser notre...

Il se reprit aussitôt:

— Votre fille. Je ne l'embrasserai qu'une fois, une seule fois.

— La loi ne me donne pas le droit de refuser, répondit Marguerite, heureuse, dans le fond, de trouver un prétexte pour céder sans paraître faible.

Didier ne comprit pas ainsi l'intention de Marguerite:

— La loi! fit-il avec amertume; ai-je invoqué la loi! C'est une grâce que j'ai implorée de vous... Je ne veux rien obtenir par contrainte.

Et sans embrasser Blanche, il laissa retomber sa tête dans ces deux mains, avec tous les signes d'une vive affliction.

Blanche, étonnée de cette scène qu'elle ne pouvait comprendre, devint sérieuse et triste:

— Regarde donc, petite mère... Tu lui as fait de la peine, à ce pauvre homme... Il a bien du chagrin, va!

— Un père! se disait Marguerite; j'ai été trop cruelle.

Blanche, ne recevant pas de réponse, s'approcha de Didier qui était toujours à genoux, et dit en lui écartant les mains:

— Allons... consolez-vous et embrassez-moi...

Didier hésitait et regardait Marguerite.

Il l'embrassa à plusieurs reprises en sanglotant.

— Petite mère, il pleure!

Marguerite ne put répondre; l'attendrissement la gagnait.

Blanche alors s'adressa à Didier.

— Puisque vous m'avez embrassée, pourquoi pleurez-vous?

— Pourquoi ? fit Didier ; parce que j'ai été coupable envers votre mère... Oh ! bien coupable !... parce qu'elle me hait... et qu'elle ne me pardonnera jamais.

— Jamais !... Petite mère est bonne ; elle me pardonne bien souvent, à moi...

Puis, allant à Marguerite qui détournait ses yeux pour cacher des larmes près de s'en échapper :

— Est-ce que tu es encore fâchée, maman ?... Il ne le fera plus, bien sûr, bien sûr... pardonne-lui !

— Non... non... balbutia Marguerite.

C'était le dernier et impuissant effort d'une résistance aux abois.

Blanche prit la main de sa mère :

— Allons, approche-toi... plus près... plus près... laisse-moi ta main... vous, donnez-moi la vôtre...

Elle saisit la main de Didier, et la mit dans celle de Marguerite :

— Là... c'est fait dit-elle avec un petit air de triomphe.

Marguerite, subjuguée, tourna la tête vers son mari :

— Puisque c'est la volonté de Blanche, que tout soit donc oublié.

Didier, dans un transport de joie ineffable, serra Marguerite contre son cœur :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-il, tant de bonheur après tant de souffrances !... Ah ! si mon père aussi, lui ?...

— Votre père, dit Marguerite, a déjà pardonné dans son cœur, quoique ses lèvres ne nous l'aient pas encore avoué... mais il est très-mal ; à chaque instant, ses forces déclinent ; je craindrais qu'une émotion trop brusque... laissez-moi le temps de le prévenir ; je reviendrai bientôt.

Marguerite se dirigea du côté de la maison.

Blanche voulut suivre sa mère, Didier la retint :

— Ne me quitte pas, enfant : reste avec moi, je t'en prie.

— Obéis, dit Marguerite à Blanche qui la regardait avec hésitation : c'est ton père.

Quand Marguerite se fut retirée, Didier s'assit sur le banc et mit Blanche sur ses genoux :

— Est-ce que cela te contrarie de rester avec moi ?

— Oh ! non, puisque tu es papa.

— Cher ange !

— C'est donc pour toi que maman me fait prier le bon Dieu tous les soirs ?

— Tu prie pour moi, Blanche ?

— Certainement, de tout mon cœur.

— Comment ne pas t'aimer ?

— Si tu m'aimes, je t'aimerai bien aussi, moi.

— Je vais donc, entre ta mère et toi, commencer une vie nouvelle, une vie de bonheur !...

Didier avait le visage rayonnant.

— Oh ! oui d'un bonheur vrai, sans mélange ; car je saurai reconquérir une place honorable dans le monde : il n'est rien dont je ne me sente capable pour y parvenir.

Une voix se fit entendre derrière le vieux chêne :

— Et tu commencerais par vendre ceux dont tu as les secrets...

Didier se retourna :

— Marasquin !

— Oui, Marasquin qui ne te laissera pas, lui, le temps d'aller le dénoncer.

Didier posa vivement Blanche à terre et se leva.

Pendant qu'il faisait ce mouvement, une lame brilla dans l'air et s'abattit sur sa poitrine ; il retomba inanimé sur le banc.

Le couteau de Marasquin l'avait frappé juste au cœur.

La foudre n'eut pas produit un effet plus prompt.

Lorsqu'on accourut aux cris de Blanche, on ne trouva plus que le cadavre de Didier ; le meurtrier avait disparu.

Ainsi se trouva justifiée la comparaison de Marasquin :

Didier avait voulu se débarrasser du boulet, et le boulet l'avait tué.

MOLÉRI.

Il nous tombe sous la main une convention, assez curieuse dans sa forme, passée, il y a quarante et

quelques années, entre les garçons d'un village voisin de Lausanne et l'aubergiste de l'endroit :

« Nous soussignés, directeur de la partie de dances que les garçons de cette commune veulent faire au Nouvel-an prochain, déclarons nous être engagés avec l'aubergiste M... de lui payé huit batz par personnes pour chaque soupés qu'il nous serviras dans une chambre à l'occident méridiens de l'auberge, qui aurons lieu le 1^{er} et le 3^e janvier prochain, entre 11 et 12 heures du soir ; ces soupés devront être composés comme suit :

» 1^o Soupe au ry ou au légumes ;

» 2^o Bouly ;

» 3^o Roty de moutons ;

» 4^o Id. de veaux ;

» 5^o Daubes ;

» 6^o Six saladiers de salade ;

» 7^o Le pain.

» Nous fournirons les vins, et l'aubergiste les bouteilles et verres pendant les soupés. Ces soupés devront être servis sur nappes et sans serviettes.

» Nous nous engageons à payer les damages qu'ils pourraient être fait par les parties. Il est entendu qu'il n'y auras pas moins de 60 personnes, tant filles que garçons.

» Fait à double, à ***, le 12 décembre 1835.

(Signatures.)

Deux paysans de Chavornay causaient de la mort du pape et des cérémonies auxquelles elle va donner lieu. Un troisième, dont l'esprit était sans doute au fond du demi-litre placé devant lui, lève sa tête alourdie et leur dit :

— Je pense que ce sera son fils qui le remplacera.

Première question. — Remède pire que le mal ; œuvre d'esprits mécontents et chagrins, qui se plaisent à jeter des bâtons dans les rouages des affaires publiques pour apaiser leur ressentiment. — *Non !*

Deuxième question. — Base fausse. Il n'y a pas seulement chez nous des électeurs ; il y a des mineurs, des femmes, des enfants. Le système représentatif se basant sur la population est le seul logique. — *Non !*

Théâtre. — Demain, dimanche, à 6 1/2 heures. — Grande représentation : **Le Chevalier de la Maison Rouge** ; drame historique en 12 tableaux.

L. MONNET.

La livraison de janvier de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* vient de paraître et contient les articles suivants : — Milton, poète aveugle, par M. Marc-Monnier. — Amour par télégraphe. — Nouvelle, par M. Louis Favre. (Deuxième partie.) — Les droits de la femme. — De la condition de la femme chez les peuples slaves, par M. Ernest Lehr. — Xavier de Maistre, d'après des documents inédits et sa correspondance, par M. Frédéric Baille. — Scènes de la vie rurale en Ecosse. — Les deux sœurs. — Nouvelle (Deuxième partie.) — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.